

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 16 264 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 10 000 à 20 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (4 taxes)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
25 259	1 553	1 414	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
14 469	890	708	dont : Impôts Locaux	57,28	50,08
1 293	79	96	Autres impôts et taxes	5,12	6,76
4 947	304	258	Dotation globale de fonctionnement	19,59	18,23
24 306	1 494	1 270	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
12 631	777	627	dont : Charges de personnel	51,97	49,34
7 468	459	285	Achats et charges externes	30,73	22,43
277	17	89	Charges financières	1,14	7,04
908	56	45	Contingents	3,73	3,54
980	60	86	Subventions versées	4,03	6,77
954	59	144	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
5 850	360	487	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
740	46	127	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	12,65	26,11
718	44	54	Subventions reçues	12,28	11,10
590	36	38	FCTVA	10,09	7,83
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
8 767	539	492	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
6 717	413	279	dont : Dépenses d'équipement	76,62	56,66
1 873	115	123	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	21,36	25,05
0	0	39	Charges à répartir	0,00	8,01
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
2 917	179	5	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
2 917	179	5	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		
-1 964	-121	139	Résultat d'ensemble = R - E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 16 264 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 10 000 à 20 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (4 taxes)

			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
1572	97	231	Excédent brut de fonctionnement	6,22	16,36
1566	96	208	Capacité d'autofinancement = CAF	6,20	14,70
-306	-19	85	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	-1,21	5,99
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
13455	827	976	Encours total de la dette au 31 décembre N	53,27	68,99
13464	828	924	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	53,30	65,31
2144	132	162	Annuité de la dette	8,49	11,47
-819	-50	261	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 16 264 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 10 000 à 20 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (4 taxes)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
24 536	1 509	1 347	Taxe d'habitation (y compris THLV)	2	0	113
21 990	1 352	1 318	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
116	7	15	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
50	3	4	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
7 145	439	455	Cotisation foncière des entreprises	0	0	1
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
5 712	351	278	Taxe d'habitation (y compris THLV)	23,28	20,63	
5 069	312	229	Taxe foncière sur les propriétés bâties	23,05	17,40	
62	4	5	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	53,28	35,16	
23	1	1	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	46,82	36,14	
1 677	103	99	Cotisation foncière des entreprises	23,47	21,80	
Les produits des impôts de répartition						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
1 566	96	54	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
57	3	5	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
215	13	20	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	